

COMPTE-RENDU C.M

24 Février 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour, à 20h00, sous la présidence de François BARRIERE, Maire.

Présents : ALASTOR-LOUDIERE Marie – BARRIERE François – BOISSIE Didier - COUDON Gilbert – COUDON Julien – DALLEAU-GLEYAL Octave Axel - FEL Maryline – LACOSTE Stéphane - LECLERCQ Guy – LHOUMEAU Christelle - MERLE Cédric – TARRIE CIPIERE Maryse - TREMOLIERES Benoit -

Représentés : BRUEL Stéphanie par TARRIE CIPIERE Maryse, FOURCADE Stéphanie par LACOSTE Stéphane, JACQUET Nelly par DALLEAU-GLEYAL Octave Axel, VIGIER Chantal par BOISSIE Didier

Secrétaire séance : BOISSIE Didier

Vote du compte administratif

Budget COMMUNE :

Le compte administratif est arrêté comme tel :

Dépenses de Fonctionnement : 529 030,68 €

Recettes de Fonctionnement : 872343,37 €

Dépenses d'Investissement : 671 618,13 €

Recettes d'Investissement : 431 592,37 €

Fin de l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 343 312,69 € et un déficit d'investissement de 240 025,76 €.

Monsieur Le Maire quitte la séance, c'est Monsieur Stéphane LACOSTE qui prend la présidence et procède au vote. Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR le compte administratif.

Budget LOTISSEMENT :

Le compte administratif est arrêté comme tel :

Dépenses de Fonctionnement : 7 396,86 €

Recettes de Fonctionnement : 7 396,86 €

Dépenses d'Investissement : 32 858,06 €

Recettes d'Investissement : 6 747,94 €

Fin de l'exercice avec un excédent/Déficit de fonctionnement de 0 € et un déficit d'investissement de 26 110,12 €.

Monsieur Le Maire quitte la séance, c'est Monsieur Stéphane LACOSTE qui prend la présidence et procède au vote. Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR le compte administratif.

Vote du compte de gestion 2022

Budget COMMUNE :

Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR le compte de gestion 2022.

Budget LOTISSEMENT :

Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR le compte de gestion 2022.

Délibération d'Affectation du résultat

Budget COMMUNE :

Besoin de financement au 1068 : 240 025,76 €

Excédent reporté au 002 : 103 286,93 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR

Budget LOTISSEMENT :

Besoin de financement au 1068 : 0 €

Excédent reporté au 002 : 0 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR

Ecole

A la demande de Monsieur Le Maire et pour faire suite à la réunion du 27 Janvier 2023 au siège de l'inspection académique avec Madame LUTIC Inspectrice d'Académie d'Aurillac, Madame Isabelle PLUYAUD, Inspectrice Education Nationale – Aurillac 2 à bien voulu venir présenter aux élus de notre commune le fonctionnement du RET (Réseau d'Ecoles des Territoires).

Dans un premier temps Madame PLUYAUD se présente et rappelle son rôle. Puis présente ce qu'est un RET afin de faire évoluer le RPI Saint-Constant/Sant-Santin vers cela. Elle rappelle aux élus qu'une convention signée par le biais de l'AMF protéger jusqu'en 2022 les écoles du département contre la suppression de poste mais en contrepartie une réflexion devait être menée afin de palier à la démographie descendante que connaît le département. Après discussion, le conseil municipal vote à l'unanimité pour rédiger un RET (Réseau d'Ecoles des Territoires) en lieu et place du RPI Saint-Constant-Fournoulès, Saint-Santin de Maurs, Montmurat et Le Trioulou qui date de l'année 1992.

Délibération pour la location d'un garage

Monsieur Le Maire explique que suite à la fin des travaux à l'atelier municipal, les employés communaux ont déménagé le garage en dessous la salle des fêtes. Il est proposé de le mettre à la location pour un loyer mensuel de 75 € + 20 € de

charges avec une régularisation en fin d'année. Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR.

Délibération pour le versement des subventions 2023 aux associations

Le conseil municipal à l'unanimité vote le versement des subventions 2023 aux associations comme suit :

Associations	Montant
ACCA SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	4 000 €
ADMR	370 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	1 500 €
ASED	370 €
COMITE DE LA FOIRE A LA CERISE	2 500 €
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	100 €
SUD CANTAL FOOT	1 000 €
COMITE FNACA DU CANTON DE MAURS	50 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	150 €
ASSOCIATION DES RESTOS DU CŒURS	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
TENNIS CLUB MAURSOIS	100 €
HARAS DE GERBAL	100 €
VIALIGURE	100 €
VIVRE EN CHATAIGNERAIE	100 €
France ALZHEIMER	150 €
AECT	100 €
TOTAL	10 890 €

Travaux 2023

- Durant le mois de Mars des travaux d'élagage auront lieu sur les routes du Mas et d'Altabesse effectués par l'entreprise BRUEL.
- Travaux de voiries : Réfection de la Route du Mas
- Création du chemin à mobilité active reliant le centre bourg et la Montagne
- Reprise du chemin de Lagranairie

Financement achat tracteur

Monsieur Le Maire explique qu'il sera nécessaire de contracter un emprunt pour le financement du tracteur. Le conseil municipal donne un accord de principe.

Dossier salle des fêtes de Fournoulès suite à une plainte d'un riverain

Monsieur Le Maire explique qu'un riverain de Fournoulès est venu le voir pour exprimer son mécontentement concernant la location de la salle des fêtes de Fournoulès (Trop de Bruit). Il demande à ce que la salle ne soit plus louée en soirée. Le conseil municipal à l'unanimité REFUSE et souhaite que la salle continue à être louée.

Etat des lieux des salle des fêtes

Salle des Fêtes de Fournoulès : les états des lieux d'entrée et de sortie seront fait par les élus de Fournoulès

Salles des fêtes de Saint-Constant : les états des lieux d'entrée et de sortie seront fait par les employés communaux

Adressage

L'adressage est terminé. Les adresses sont consultables sur le site : <https://adresse.data.gouv.fr>. Fin mars la poste enverra un courrier à chaque administré les informant de leur nouvelle adresse. Restera la commande de certains panneaux et numéros.

Questions Diverses

- Un projet d'aménagement de la place de l'église est en cours. Le groupe de travail se réunira Jeudi 2 Mars 2022 à 20h30.
- Suite à l'obligation du transfert de la compétence EAU et ASSAINISSEMENT au 1^{er} Janvier 2026, une réunion a été faite pour réfléchir à un éventuellement agrandissement des syndicats existants.
- Le 04 Mars 2023, Monsieur Florian MORELLE et Madame Dominique BEAUDREY tiendront une permanence à la salle du conseil municipal de 10h00 à 12h00.
- Le conseil municipal souhaite reprendre des jeunes en emploi saisonnier pour l'été 2023.
- Course de Vélo qui aura lieu le 05 Mars 2023 à Saint-Constant. Prix de la municipalité : 100 € + coupe

La séance est levée à 00h15.



The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE de SAINT-CONSTANT-FOURNOULES' with a star in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.